

Commentaires JUILLET 2010

En juillet le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 a diminué de 37 unités par rapport au mois précédent. Cette baisse est consécutive depuis trois mois et l'on compte actuellement 154 DEFM sur l'archipel, soit sensiblement le même nombre qu'en juillet 2009.

Les hommes ont surtout profité de la reprise d'emploi saisonnière : le nombre d'inscrits passe de 88 à 66 de juin à juillet. De la même manière, les femmes diminuent également de 15 unités et les jeunes ne sont plus que 57 inscrits contre 66 le mois précédent.

Le chômage de longue durée diminue de 6 personnes en un mois, mais il connaît une baisse sensible d'inscrits sur une période de un an. En effet, on ne compte plus que 21 CLD à fin juillet 2010 contre 32 à la fin du même mois en 2009.

Si Saint-Pierre connaît une baisse de DEFM de 10,5% depuis juin 2010, on constate une forte diminution du nombre de demandeurs d'emploi sur Miquelon-Langlade (- 69 %) sur la même période. Il s'agit d'un phénomène récurrent puisque cette variation, même atténuée (- 18,2%), peut également être observé entre juillet 2009 et juillet 2010, toujours pour Miquelon-Langlade, alors qu'elle n'est que de - 0,6 % sur Saint-Pierre.

La baisse des inscriptions est particulièrement sensible dans les secteurs de l'agriculture, la construction et les services aux entreprises. Elle reste limitée dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et du tourisme, le commerce et la vente et dans les secteurs des services aux personnes. Par contre, l'installation et la maintenance, y compris la mécanique et le secteur sanitaire voient le nombre de demandeurs d'emploi inscrits augmenter très légèrement.

Les bas niveaux de formation (V et VI) sont les plus touchés par le chômage. A eux seuls ils représentent 66 % de la DEFM.

En ce qui concerne l'offre d'emploi, sur les 19 offres déposées à Pôle Emploi en juillet, 12 ont été pourvues dans le mois, 5 sont en attente et 2 ont été annulées. Sur l'année, ce sont 163 offres qui ont été déposées dont 132 ont pu être pourvues, soit un taux de satisfaction de l'ordre de 81%.